

ATTESTATION DE SURFACE PLANCHER

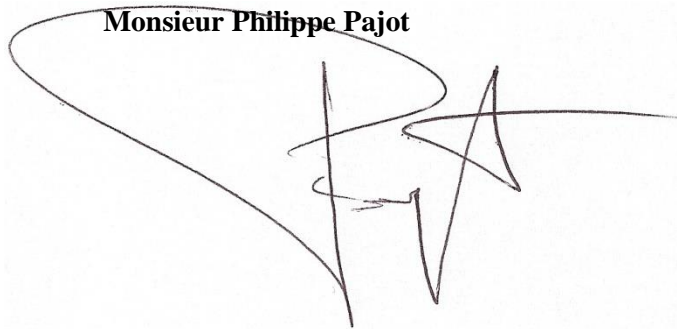
Conformément au règlement du lotissement "Les Grandes Noues" à CHALLANS (85300), autorisé par l'arrêté n° PA 085 047 17 C0004 T02 an date du 10 octobre 2019 et par l'arrêté n° PA 085 047 17 C0004 T03 en date du 10 juin 2021 délivrés par la commune de Challans.

Je soussigné, Monsieur Philippe PAJOT, représentant la SAS LOTIPROMO, agissant en tant que lotisseur, atteste que la Surface Plancher du **Lot 01** du lotissement ci-dessus désigné est de **250 m²** selon l'extrait du règlement du lotissement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

À Challans, le 16 décembre 2021

Pour la SAS LOTIPROMO
Monsieur Philippe Pajot

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and several vertical and horizontal strokes on the right, forming a stylized name.